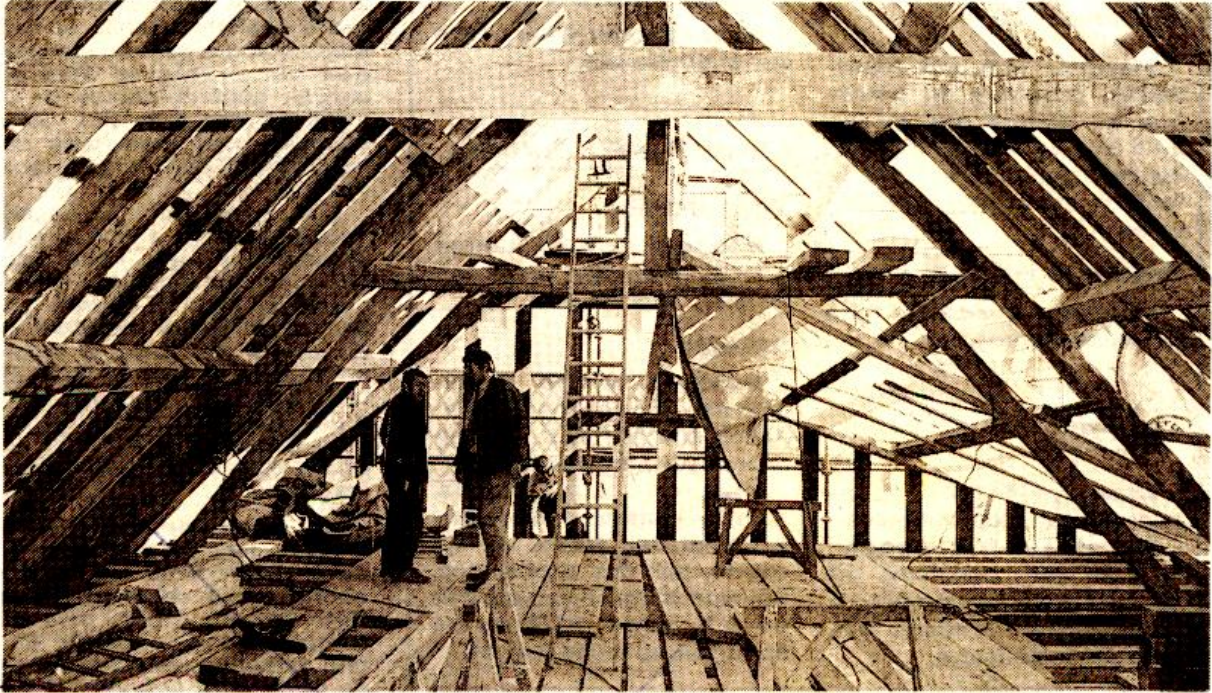


Sept actions pour la culture

La Ville d'Aubigny et l'Etat se concertent pour mettre en place une politique culturelle avec sept actions principales.



Le chantier de la maison François-1^{er} avance bien. Les fermes ont été retallées pour mettre en valeur la corniche de pierre, le pignon de chêne est monté. Les couvreurs vont bientôt succéder aux charpentiers

LES choses seront officialisées en juin, avec la signature d'une convention culturelle entre l'Etat et la Ville d'Aubigny, mais les modalités de cette convention ont été arrêtées mercredi.

Roland Hodel, préfet du Cher, Michel Fontes, directeur régional des affaires culturelles rencontraient en mairie Yves Fromion, maire d'Aubigny, et Philippe Beaujard, maire adjoint chargé des affaires cultu-

relles. Représentants de l'administration et élus locaux ont défini sept actions pour mener une véritable politique culturelle permettant de diffuser la culture au plus grand nombre et mettre en valeur le patrimoine albinien.

La première action concerne le musée de la Vieille Alliance qui doit devenir un centre d'exposition et de documentation où sera présenté un montage audiovisuel, l'Etat prendra à sa charge la moitié du financement.

L'Etat apportera également son aide à la rénovation de la maison François-1^{er} qui va devenir une galerie d'art à vocation commerciale. Le chantier avance bien. Les charpentiers des « Métiers du bâtiment », une entreprise poitevine, ont redonné à cet édifice du XVI^e siècle son aspect originel, en remontant, cette semaine, le pignon, transformé en croupe vraisemblablement au XVIII^e siècle. Lorsque les travaux seront achevés, la plus belle maison d'Aubigny aura fière allure et pourrait devenir l'annexe d'une galerie d'art parisienne.

Troisième action : une plaquette, image du patrimoine, consacrée au canton d'Aubigny, va être réalisée.

L'Etat subventionnera également la nouvelle bibliothèque, dont la mise en place constituera une priorité régionale.

Une autre plaquette, consacrée à Marguerite Audoux, tirée à 4.000 exemplaires, sera également financée conjointement par l'Etat et la Ville.

Sixième action : l'orchestre d'harmonie de la région Centre, accueilli par Aubigny dans le cadre d'un jumelage, pourra recevoir les moyens d'étendre ses activités.

Enfin l'Atomic-Cinéma propriété de la Ville, ce qui a permis non seulement de garder une activité cinématographique à Aubigny, mais d'offrir un équipement fort utile pour les sociétés locales, grâce à son équipement vidéo, pourra être doté d'un atelier vidéo-cinéma. Grâce à des caméras vidéo et à un banc de montage, de jeunes Albinien pourront ressusciter les actualités, style « Pathé », en filmant les événements de la vie locale. Cet équipement permettra également de conserver le témoignage des anciens.

Toutes ces actions devraient être mises en œuvre en 1992 et 1993.

Pierre BELSOEUR.

NOUVELLE
1992
REPUBLIQUE